

# L'insertion professionnelle à l'issue des CAP et des BEP (1980-1988)

par Yvette Grelet et Xavier Viney

*La stabilité du chômage au moment de l'insertion dans la vie active se réalise au prix de bouleversements dans l'emploi : une plus forte précarité et surtout une intervention massive des mesures d'aide à l'insertion des jeunes. Les jeunes filles, les jeunes formés aux emplois tertiaires, très touchés par le chômage en 1980, retrouvent un niveau de chômage « moyen » en 1988 parce qu'ils occupent en grand nombre ces nouvelles formes d'emploi. La détention d'un diplôme détermine la qualité de l'insertion à l'issue des formations industrielles.*

Chaque année, environ 170 000 jeunes quittent l'école après avoir préparé un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un brevet d'études professionnelles (BEP).

Les conditions d'entrée sur le marché du travail de ces jeunes se sont transformées depuis 1980. L'augmentation relative des premiers emplois précaires est le trait essentiel des évolutions entre 1980 et 1988 (tableau 1).

Si le taux de chômage, qui atteint son maximum en 1986, retrouve en 1988 le niveau du début de la décennie, dans le même temps, l'emploi salarié sur contrat ordinaire (CDD ou CDI) régresse : le premier aspect de la précarisation réside dans le développement considérable des mesures d'aide à l'insertion des jeunes, instrument privilégié ayant permis une résorption, au moins apparente, du chômage au moment de l'insertion.

On peut se demander si les formes particulières d'emploi, outre leur utilité sociale, masquent simplement la montée du chômage en le retardant ou si, en offrant aux employeurs des possibilités de tri

et en préservant une flexibilité importante de la main-d'œuvre, elles constituent des substituts aux formes de salariat classique.

Mais le développement des « mesures jeunes » n'est pas le seul élément ayant contribué à cette fragilisation des premières situations d'activité : la baisse de l'emploi salarié n'est pas uniforme. Elle est beaucoup plus sensible sur les contrats à durée indéterminée.

En 1980, plus de la moitié des actifs occupés de la cohorte sortie en 1979 sont sur un emploi à durée indéterminée. En 1988, ils ne sont plus qu'un sur cinq parmi les sortants de 1987.

Pour interpréter ces mouvements, on les replacera dans le contexte plus général des transformations qu'ont subies à la fois l'appareil éducatif – avec l'allongement de la scolarité – et l'appareil productif – avec la crise de l'emploi.

Ayant mis en évidence l'hétérogénéité du niveau V [1], fortement structuré par des hiérarchies entre

\* Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie à la fin de l'article.

hommes et femmes, formations industrielles et tertiaires, diplômés ou non-diplômés, on montrera que ces clivages ne sont pas remis en cause, mais qu'ils coïncident avec les différentes formes de précarisation (montée des TUC, des SIVP, des CDD).

Tableau 1

**Situation des jeunes actifs sept mois après la sortie d'une classe terminale de CAP \* ou de BEP**

(en %)

	CDI	CDD	TUC	Autres « mesures »	Chômage	Ensemble
1980	39,3	28,8	—	4,0	27,9	100
1986	17,0	15,4	17,8	8,6	41,2	100
1988	15,5	14,3	26,5	16,5	27,2	100

\* CAP en trois ans.

Source : CEREQ, Observatoire EVA.

Enfin, ces clivages correspondant en fait à la diversité des spécialités de formation, on analysera leur évolution. On verra que leur positionnement relatif reste globalement inchangé.

**Sigles utilisés dans le texte**

- BEP : brevet d'études professionnelles
- BEPA : brevet d'études professionnelles agricoles
- CA : contrat d'adaptation
- CAP : certificat d'aptitude professionnelle
- CAPA : certificat d'aptitude professionnelle agricole
- CDD : contrat à durée déterminée
- CDI : contrat à durée indéterminée
- CQ : contrat de qualification
- EDD : emploi à durée déterminée
- EDI : emploi à durée indéterminée
- LP : lycée professionnel
- SIVP : stage d'initiation à la vie professionnelle
- TUC : travaux d'utilité collective

**L'INSERTION DES JEUNES DE NIVEAU V DÉPEND DES TRANSFORMATIONS DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL**

Les difficultés d'insertion des jeunes de niveau V ont commencé avant 1980. Depuis le milieu des

années 70 deux phénomènes ont particulièrement pesé sur les conditions d'accès au marché du travail des jeunes de ce niveau : la croissance de la demande sociale d'éducation [2] et la transformation de la structure de la population active où la part de la main-d'œuvre d'exécution est en baisse [3], [4].

— De 1975 à 1980 : la crise de l'emploi, particulièrement dans l'industrie et dont le premier choc pétrolier a été le catalyseur, s'est traduite par une très forte montée du chômage qui a touché les plus vulnérables. Ainsi les restructurations dans l'industrie et la réduction de l'embauche de la main-d'œuvre d'exécution conduisent à observer des situations très préoccupantes pour les jeunes sortant du système éducatif avec un niveau inférieur au baccalauréat. Il s'ensuit une remise en cause des formations en lycée professionnel, et un début de marginalisation des moins formés [7], [8].

Sur cette période la croissance de la scolarisation se traduit par une forte augmentation des sorties au niveau V, une baisse des flux au niveau Vbis et une stagnation au niveau VI : tout se passe comme si les jeunes qui, autrefois, abandonnaient leurs études en cours de scolarité en CAP ou BEP les poursuivaient dorénavant jusqu'en fin de cycle. Cette évolution, conjuguée avec une sélectivité accrue sur le marché du travail, renforce le rôle du diplôme dans l'accès au marché du travail et resserre les liens entre spécialité de formation et spécialité d'emploi occupé à l'insertion pour les jeunes à l'issue de l'enseignement technique [7].

— De 1980 à 1986 : pour répondre à la crise de l'emploi amplifiée par le deuxième choc pétrolier, on assiste à la mise en place et au développement, en croissance exponentielle, des plans et mesures pour favoriser l'insertion des jeunes (TUC, SIVP, contrats emploi-formation, contrats d'adaptation, contrats de qualification...). C'est surtout à partir de 1984-1985, avec la création et le développement des TUC et des SIVP, que les « mesures jeunes » prennent toute leur ampleur : les effectifs concernés par les dispositifs d'insertion professionnelle passent de 300 000 environ en 1982 à plus de 950 000 en 1986. Si ces « mesures » permettent progressivement de contenir la croissance du chômage des jeunes [7], [8] à partir de 1984, la période est par contre caractérisée par une montée importante de la précarité [6], [9] des premières situations de travail dans un contexte où la mobilité professionnelle est ralentie [11].

Ce ralentissement des passages interentreprises traduit un grippage du système des mobilités : lors des changements d'entreprise les actifs sont de plus en plus fréquemment contraints à passer par le chômage.

La montée de l'instabilité des débuts de carrière professionnelle ne résulte pas seulement d'un « effet pervers » du développement et de la pérennisation des « mesures jeunes ». Elle s'inscrit également dans une période de recherche de flexibilité dans la gestion de la main-d'œuvre. Ainsi voit-on également se développer l'intérim et des formes d'emplois et de « petits boulots » [14] de plus en plus diversifiées [12], [13].

Les transformations sont également importantes dans le système éducatif : refonte et restructuration du niveau V, créations de baccalauréats professionnels et, plus généralement, l'objectif affiché, à l'exemple japonais, d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Sous l'effet du fort développement des poursuites d'études et de l'augmentation des redoublements à l'issue des formations en lycée professionnel, les flux de sorties de CAP-BEP s'infléchissent et décroissent rapidement contrairement à la période précédente (tableau 2). Mais les diplômés de certaines spécialités [18] étant nombreux à poursuivre des études, ces filières tendent à devenir des filières de sortie sur « échec » (notamment dans le cas des CAP industriels). De plus, sur la période, les sorties des niveaux VI et Vbis diminuent peu. Ce sont les sorties aux niveaux supérieurs qui tendent à s'accroître mais l'émergence des sorties au niveau IV secondaire est encore en partie masquée par la rétention, au moins transitoire, des jeunes dans le système éducatif.

Tableau 2

**Évolution des principales caractéristiques de la population sortant de CAP/BEP (CAPA - BEPA exclus)**

Population \ Année de sortie	1975	1979	1986	1988
Effectifs des présents en année terminale *	233 000	271 000	318 000	319 000
Effectifs des sortants **	203 000	209 000	189 000	170 000
% BEP ***	41 %	50 %	52 %	53 %
% de non-diplômés parmi les sortants de niveau V ***	27 %	30 %	32 %	36 %
% de non-diplômés parmi les sortants de CAP industriel ***	29 %	39 %	44 %	50 %

Source :

\* Statistiques de la DEP (Direction de l'évaluation et de la prospective), ministère de l'Éducation nationale.

\*\* Estimation des sorties selon les bilans Formation-Emploi, CEREQ - DEP - INSEE.

\*\*\* CEREQ, Observatoire EVA.

A l'intérieur du niveau V, si le partage entre les sorties masculines et féminines ainsi que le poids respectif des formations industrielles et tertiaires n'ont pas changé, par contre la structure des sorties par spécialité s'est transformée notamment à la suite de la recomposition des diplômés qui s'est opérée à partir de 1980 (cf. encadré p. 68).

— De 1987 à 1990 : assiste-t-on à l'amorce d'une reprise ou seulement à une embellie transitoire sur le marché du travail ? En tout état de cause, on note un infléchissement des taux de chômage des jeunes qui retrouvent un niveau voisin de ceux observés dans les années 80 (bien que le volume des mesures d'insertion en faveur des jeunes ait tendance à régresser). Cependant, le caractère précaire des premières situations de travail subsiste (tout au moins jusqu'en 1989) et la part des jeunes provenant directement du système éducatif dans les recrutements annuels des entreprises reste à un niveau très bas [16].

**LES CONDITIONS D'INSERTION À L'ISSUE DES FORMATIONS DE NIVEAU V ÉVOLUENT ENTRE 1980 ET 1988**

Pour appréhender les évolutions qui ont marqué l'insertion des jeunes sortant de LP au cours de la décennie 80, nous nous attarderons un moment sur la façon dont les conditions d'entrée dans la vie active structurent la population aux deux dates extrêmes auxquelles nous disposons de données d'enquête : 1980 et 1988. Comme au jeu des sept erreurs, on lira les évolutions en comparant les deux images.

**L'INSERTION EN MARS 1980 : LES GRANDS CLIVAGES**

L'analyse<sup>1</sup> de la situation des jeunes actifs en février 1980, sept mois après leur sortie d'une classe terminale de CAP en trois ans ou de BEP, positionne les différentes filières de formation (définies par la classe de sortie — CAP ou BEP — et la spécialité) relativement à quatre repères utilisés pour définir l'activité : l'emploi à durée indéterminée (EDI), l'emploi à durée déterminée (EDD), les « mesures » pour l'emploi des jeunes (stages et contrats emploi-formation), le chômage.

<sup>1</sup> Pour la définition du champ de l'étude, ainsi que des analyses mises en œuvre, nous renvoyons à l'encadré p. 70.

Tableau 3

**Situation, en février 1980, des jeunes actifs issus d'une classe terminale de CAP en trois ans ou de BEP, selon le sexe, le domaine de formation et la classe de sortie**

(en %)

			EDI	EDD	« Mesures » jeunes	Chômage	Ensemble
Spécialités industrielles	Garçons	CAP	51,4	28,8	3,3	16,5	100
		BEP	46,0	33,4	5,7	14,9	100
		Ensemble	49,7	30,2	4,0	16,1	100
	Filles	CAP	36,4	24,0	5,0	34,6	100
		BEP	38,8	30,7	4,6	25,9	100
		Ensemble	36,8	25,2	4,9	33,1	100
Spécialités tertiaires	Garçons	CAP	37,3	29,5	5,4	27,8	100
		BEP	32,7	29,4	2,6	35,3	100
		Ensemble	33,9	29,5	3,3	33,3	100
	Filles	CAP	30,3	24,8	2,7	42,2	100
		BEP	30,7	29,9	4,5	34,9	100
		Ensemble	30,5	28,0	3,9	37,6	100
Ensemble			39,3	28,8	4,0	27,9	100

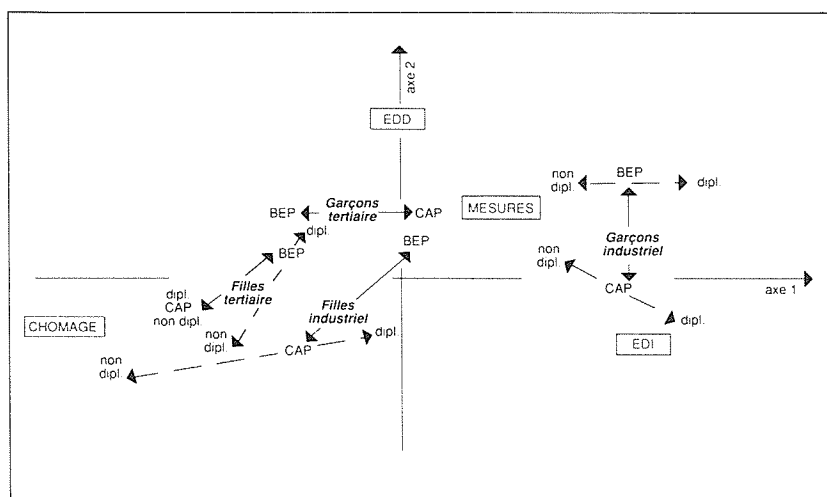
Source : CEREQ, Observatoire EVA.

La projection sur le premier plan factoriel (graphique 1) fait apparaître une organisation autour de trois pôles (le chômage à gauche, l'emploi à durée indéterminée à droite, l'emploi à durée déterminée en haut), autour desquels les catégories de formation se placent selon leur profil moyen d'activité : on voit ainsi les filles sorties sans diplôme

d'un CAP industriel proches du chômage (le taux de chômage atteint 48 % dans ce groupe, contre 28 % en moyenne) ; alors que les garçons sortis diplômés d'un CAP industriel se rapprochent de l'emploi à durée indéterminée (55 % d'EDI dans ce groupe contre 39 % en moyenne).

Graphique 1

**Projection des points moyens de regroupements par sexe, domaine de spécialité et classe de sortie sur le premier plan de l'analyse de l'insertion en 1980**



### Évolution du poids des principales spécialités de CAP/BEP dans la structure des sorties

(en %)

Spécialités	Promotion 1975	Promotion 1979	Promotion 1986	Promotion 1988
<b>Hommes</b>				
Mécanique	33,8	34,3	32,2	31,3
Électricité	15,1	17,9	16,3	15,1
Techniques financières et comptables	8,1	6,8	5,2	6,4
Forge-chaudronnerie + métallier	9,0	9,4	9,2	9,7
Bois	5,3	6,7	7,8	8,1
Construction en bâtiment	3,1	3,2	3,3	3,3
Autres	25,6	21,7	26,0	26,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Femmes</b>				
Secrétariat	32,2	26,5	19,9	19,2
Techniques financières et comptables	17,9	16,6	15,8	14,2
Tertiaire de bureau + commerce + informatique	23,2	24,1	27,5	26,5
(dont commerce)	(2,2)	(2,6)	(4,7)	(5,1)
Habillement	9,0	10,8	10,0	13,0
Santé	7,3	7,3	7,6	8,3
Hôtellerie-collectivités	5,1	9,1	9,8	13,3
Autres	5,3	5,6	9,4	5,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectifs Hommes + Femmes *</b>	<b>203 500</b>	<b>209 500</b>	<b>186 000</b>	<b>170 000</b>

Source : CEREC - Observatoire EVA et DEP - Ministère de l'Éducation.

\* Estimations calées sur les bilans Formation-Emploi pour 1986 et 1988.

#### Évolution de la structure des sorties de CAP-BEP selon la spécialité de formation

On constate une évolution de la structure des sorties selon les spécialités de formation<sup>1</sup>. On soulignera les points les plus importants :

— pour les femmes, on note la très forte baisse du poids du secrétariat et, à un degré moindre, des

<sup>1</sup> On a procédé à quelques regroupements pour bien tenir compte des réaffectations, dans la nomenclature des 47 groupes, de certains diplômes.

techniques financières et comptables, la hausse de l'hôtellerie (employée de collectivité), du commerce et de l'habillement ;

— pour les hommes, les transformations de structure sont moins sensibles : baisse tendancielle de la mécanique, maintien de l'électricité et développement de l'électronique malgré la forte propension à poursuivre des études dans ces spécialités, hausse des formations du bois, maintien de la forge-chaudronnerie, des métalliers, de la construction en bâtiment et, enfin, baisse des techniques financières et comptables.

Le premier axe factoriel<sup>2</sup> hiérarchise les quatre grands groupes selon leur taux moyen d'occupation : les garçons formés aux spécialités industrielles (43 % des actifs en 1980) connaissent des

conditions d'insertion nettement plus favorables (80 % en emploi ordinaire — EDD ou EDI — tableau 3) que leurs camarades issus des formations tertiaires (5 % des actifs, à 64 % en emploi), et que les filles provenant d'un cycle industriel (7 % des actifs, à 62 % en emploi) ; les filles issues des formations tertiaires (45 % des actifs, à 58 %

<sup>2</sup> Cette analyse compte trois facteurs, dont le premier extrait 68 % de l'inertie et le second 19 %.

en emploi) sont les plus mal placées. Le seul clivage entre formations industrielles masculines et formations tertiaires féminines explique pour moitié les différences entre les catégories étudiées<sup>3</sup>.

La position remarquable de l'emploi à durée déterminée (EDD), opposée à l'emploi à durée indéterminée (EDI) sur le second axe, mais située à mi-chemin entre chômage et EDI sur le premier, illustre bien le double rôle de ce type de contrat :

- période d'essai ou d'attente avant d'accéder à un emploi stable pour les jeunes les plus qualifiés, ce débouché est plus fréquent chez les sortants de BEP. C'est à l'intérieur des spécialités industrielles masculines que le décalage est le plus fort — chez ces sortants de CAP, 64 % des embauches se font sur un statut stable, contre 58 % à l'issue d'un BEP ;
- emploi à statut précaire, il est aussi le débouché des non-diplômés à l'issue des formations industrielles, où la part des recrutements sur CDD est plus importante chez les non-diplômés que chez les diplômés<sup>4</sup>.

Le diplôme est, sans conteste, un atout à la sortie de l'école : quels que soient le sexe et le domaine de spécialité, les diplômés se trouvent en moyenne

dans des situations nettement plus favorables que leurs camarades non diplômés [19], sans toutefois que les jeunes filles diplômées du tertiaire n'atteignent le taux d'occupation des garçons non diplômés des formations industrielles (59 % contre 75 %).

Le rôle du diplôme varie selon les spécialités : dans les spécialités où le CAP est dominant (surtout industrielles), il facilite les recrutements sur CDI ; dans les filières à dominante BEP, les recrutements sur CDD.

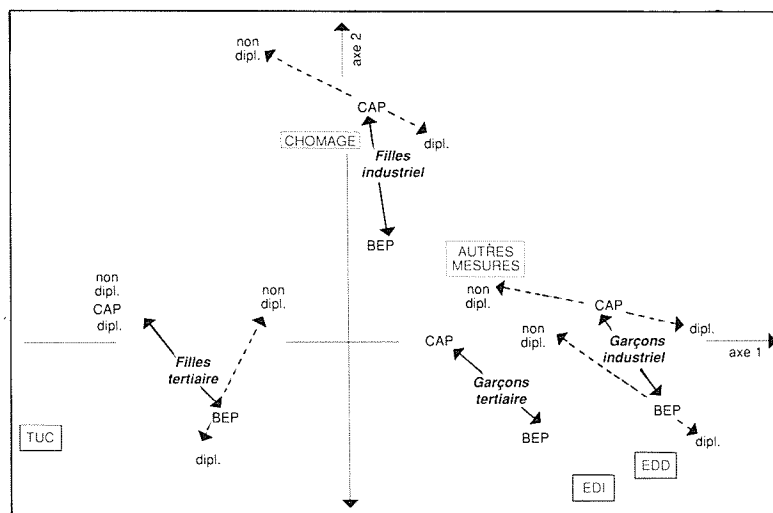
### L'INSERTION EN FÉVRIER 1988

En 1988, le paysage a changé avec le recours massif aux diverses formes d'aide à l'emploi des jeunes. Les repères de l'activité retenus dans nos analyses sont alors : l'emploi à durée indéterminée (EDI), l'emploi à durée déterminée (EDD), les TUC, les autres mesures pour l'emploi des jeunes (SIVP, CA, CQ, stage de préparation à l'emploi, etc.) et le chômage.

On retrouve sur le premier plan factoriel<sup>5</sup> une organisation autour de trois pôles (graphique 2), qui sont cette fois les TUC, associés aux formations

Graphique 2

Projection des points moyens des regroupements par sexe, domaine de spécialité et classe de sortie sur le premier plan de l'analyse de l'insertion en 1988



3 40 % de l'inertie totale du nuage ; 60 % sur le premier facteur.

4 Le statut de l'emploi (CDI, CDD) est cependant une indication imparfaite de stabilité : si les emplois à durée indéterminée sont bien, en moyenne, les plus longs, la correspondance n'est pas absolue. D'après les observations du cheminement 1979-1984, 12 % des jeunes ayant eu un premier emploi sur CDI y sont restés moins de trois mois, 14 % des premiers

emplois sur CDD ont duré plus de trois ans... Pour mieux approfondir la différence qui peut exister entre statut de l'emploi et précarité effective on se reportera à J.-F. Germe : « Instabilité, précarité et transformation de l'emploi » [24].

5 Cette analyse compte quatre facteurs, dont le premier extrait 54 % de l'inertie et le second 25 %.

tertiaires féminines (38 % d'insertions en TUC à l'issue de ces formations, contre 26,5 % en moyenne – tableau 4), l'emploi ordinaire (EDI et EDD), sur lequel seuls les garçons trouvent encore une insertion favorable (37 % des garçons formés aux spécialités tertiaires, 41 % de ceux formés aux spécialités industrielles, contre 30 % en moyenne), et enfin le chômage, qui retient 43 % des jeunes filles à l'issue des formations industrielles (contre un taux de chômage moyen de 27 %).

Les TUC, qui sont des formes d'emploi sans contrat assez éloignées, par leur statut, de l'emploi ordinaire et correspondant le plus souvent à des professions tertiaires, se distinguent nettement des autres « mesures jeunes », qui se projettent du côté des garçons (à droite) entre les pôles chômage et emploi : rappelons que cette rubrique regroupe des formes d'aide à l'insertion auxquelles recourent majoritairement les jeunes gens ayant reçu une formation industrielle (SIVP, stages de qualification ou de préparation à l'emploi, CA, CQ) (cf. encadré ci-dessous et p. 71).

Ainsi, en 1988, les filles ayant reçu une formation tertiaire ont-elles laissé à leurs camarades formées

aux spécialités industrielles (habillement et couture) la lanterne rouge du chômage. Moins d'une sur quatre cependant a pu bénéficier, à la sortie de l'école, d'une embauche sur contrat. A l'issue des formations tertiaires, 37 % des garçons ont signé un CDD ou un CDI ; 22 % ont trouvé une embauche sur TUC ; les proportions sont inverses chez les jeunes filles.

La prise en compte de la classe de sortie (CAP ou BEP) éclate chacun des quatre groupes en fonction d'une plus ou moins bonne insertion : le taux de chômage est en effet nettement supérieur chez les sortants de CAP, quels que soient le sexe et le domaine de spécialité (tableau 4).

On remarque qu'emploi à durée indéterminée et emploi à durée déterminée ont, à présent, une position proche sur le plan des deux premiers axes factoriels : ils ne s'opposent que sur le quatrième et dernier facteur, où ils discriminent encore les populations de garçons (les sortants des spécialités préparées en CAP étant plus souvent recrutés sur CDI – 51 % des emplois – que ceux qui ont préparé un BEP – 47 % des emplois). Les deux formes de contrat ne sont plus aussi différenciées qu'au début de la décennie.

## **Le champ de l'étude et les analyses**

### **– Les sources**

Nous avons utilisé des données issues de deux enquêtes :

– une enquête reconstituant le cheminement professionnel (CEREQ) réalisée en 1984 auprès des jeunes sortis au niveau V en juin 1979 dont on a extrait l'information sur la situation en février 1980 ;

– une enquête sur l'insertion professionnelle (enquête décentralisée CEREQ-DEP) auprès des jeunes sortis d'un établissement secondaire en 1987 (interrogés en février 1988).

### **– Le champ de l'étude**

La population étudiée est celle des jeunes actifs issus d'une classe terminale de CAP en trois ans ou de BEP.

Les inactifs, c'est-à-dire principalement les garçons appelés sous les drapeaux, ont été exclus des analyses : la prise en compte de l'inactivité interdirait l'analyse simultanée des garçons et des filles.

Quant au cycle de préparation au CAP en deux ans, filière rare n'existant que dans certaines spécialités et s'apparentant le plus souvent au BEP, nous avons préféré l'exclure en raison de sa spéci-

ficité et de son faible poids (seuls les résultats portant sur la coiffure, où cette filière représente deux tiers des effectifs, peuvent être altérés par ce choix).

Enfin, considérant que les jeunes entrés en apprentissage après une scolarité en LP ne sont pas véritablement sortis du système éducatif, nous ne les avons pas retenus.

La population retenue compte environ 104 000 jeunes en 1988 (d'après l'enquête décentralisée), dont 58 000 issus de formations tertiaires (à 90 % des filles), et 46 000 de formations industrielles (à 80 % des garçons).

### **– Les tableaux analysés**

Les données individuelles ont été agrégées selon quatre critères croisés :

- le sexe,
- la spécialité (nomenclature en 47 groupes recomposée selon le tableau p. 71),
- la classe de sortie (CAP en trois ans ou BEP),
- le diplôme.

On a ainsi construit cent cinquante catégories telles que « les filles ayant préparé un CAP de secrétariat diplômées du CAP » ou bien « les garçons sortis d'un cycle de préparation au BEP d'électricien avec le CAP seulement »...

Les variables décrivant l'activité sont :

- l'emploi à durée indéterminée (EDI) ;
- l'emploi à durée déterminée (EDD) : salariés en emploi à durée limitée, intérimaires, engagés dans l'armée ;
- les travaux d'utilité collective (TUC) en 1988 seulement ;
- les autres mesures pour l'emploi des jeunes, soit, en 1980, les stages et les contrats emploi-formation puis, en 1988, les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), les contrats d'adaptation (CA), les contrats de qualification (CQ) et les stages de qualification ou de préparation à l'emploi ;
- le chômage.

### Répartition des sortants selon les spécialités de formation

#### — Garçons \*

(en %)

Intitulé	n°	Spécialités industrielles	%	% CAP
Bâtiment	04	Génie civil, TP, topographie	4	71
	05	Construction en bâtiment		
Plomberie	06	Couverture, plomberie, chauffage	4	90
Peinture	07	Peinture en bâtiment, industrielle	2	98
Forge	09	Forges, chaudronnerie, constructions métalliques	11	89
Mécanique	10	Mécanique générale et de précision	40	72
Électricité	11	Électricité, électrotechnique, électromécanique	20	33
Électronique	12	Électronique	2	6
Cuisine	19	Cuisine	5	56
Bois	23	Travail du bois	10	90
Autres			2	54
Ensemble			100	

\* 51 800 sortants (y compris inactifs) d'après l'enquête décentralisée de 1988, dont 60 % de diplômés.

#### — Filles \*

Intitulé	n°	Spécialités industrielles	%	% CAP
Habillement	20	Textile	77	77
	21	Habillement, travail des étoffes		
Autres			23	55
Ensemble			100	

\* 11 000 sortantes (y compris inactives) d'après l'enquête décentralisée de 1988, dont 55 % de diplômées.

Les deux tableaux analysés (un pour chaque date) croisent donc les cent cinquante catégories de jeunes, avec les quatre (en 1980) ou cinq (en 1988) types d'activité : une ligne du tableau donne la répartition des effectifs de la catégorie, selon les types d'activité.

Les catégories à la base des analyses ont été construites en croisant ensemble quatre critères : les regroupements intermédiaires obtenus à partir d'un ou deux critères seulement donnent des agrégations plus grossières (tels les groupes : « garçons issus des filières industrielles », « garçons issus des filières tertiaires », « filles industrielles », « filles tertiaires ») qu'on a projetées en lignes supplémentaires. Ce sont ces projections qui ont été choisies pour illustrer l'interprétation des analyses.

#### — Garçons \*

Intitulé	n°	Spécialités tertiaires	%	% CAP
Bureau	29	Techniques administratives et juridiques	27	19
	32,			
	3314 3322			
Comptabilité	31	Traitement électronique de l'information	40	21
	33	Tech. financières et comptables		
Commerce	sauf 3314 3322	Commerce, distribution	9	18
Hôtellerie	39	Services dans l'hôtellerie	12	43
Autres			11	72
Ensemble			100	

\* 10 000 sortants (y compris inactifs) selon l'enquête décentralisée de 1988, dont 70 % de diplômés.

#### — Filles \*

Intitulé	n°	Spécialités tertiaires	%	% CAP
Bureau	29	Techniques administratives et juridiques	25	34
	32,			
	3314 3322			
Secrétariat	30	Traitement électronique de l'information	23	9
	31	Secrétariat, sténo, dactylo		
Comptabilité	33	Tech. financières et comptables	17	23
Commerce	sauf 3314 3322	Commerce, distribution	6	39
Santé	37	Santé, services sociaux, secteur paramédical	10	1
Coiffure	38	Soins personnels	2	100
Hôtellerie	39	Serv. hôtellerie et collectivités	16	91
Autres			1	100
Ensemble			100	

\* 55 000 sortantes (y compris inactives) d'après l'enquête décentralisée de 1988, dont 73 % de diplômées.



Tableau 4

**Situation, en février 1988, des jeunes actifs issus d'une classe terminale de CAP en trois ans ou de BEP, selon le sexe, le domaine de formation et la classe de sortie**

(en %)

			EDI	EDD	« Mesures jeunes »		Chômage	Ensemble
					TUC	Autres		
Spécialités industrielles	Garçons	CAP	19,2	18,3	14,0	21,7	26,8	100
		BEP	22,4	25,5	10,5	19,1	22,5	100
		Ensemble	20,4	20,9	12,7	20,7	25,3	100
	Filles	CAP	9,2	7,0	17,9	18,4	47,5	100
		BEP	14,3	14,1	22,0	18,6	31,0	100
		Ensemble	10,7	9,0	19,1	18,5	42,7	100
Spécialités tertiaires	Garçons	CAP	21,1	15,9	20,4	14,3	28,4	100
		BEP	16,6	21,0	22,3	18,8	21,3	100
		Ensemble	17,9	19,5	21,7	17,5	23,4	100
	Filles	CAP	11,0	8,2	37,4	11,4	32,0	100
		BEP	13,5	11,0	38,8	13,7	23,0	100
		Ensemble	12,7	10,0	38,3	12,9	26,1	100
Ensemble			15,5	14,3	26,5	16,5	27,2	100

Source : CEREQ, Observatoire EVA.

### LA PRÉCARISATION DE L'EMPLOI PREND DES FORMES DIFFÉRENTES SELON LE SEXE ET LE DOMAINE DE FORMATION

Les filles recourent massivement aux « mesures publiques » (tableau 4) : plus de la moitié y accèdent à l'issue des formations tertiaires. Cependant les mesures ne protègent pas du chômage les jeunes filles de l'habillement et du textile (l'essentiel des formations industrielles féminines).

Pour les garçons, l'effondrement de l'emploi ordinaire est moins spectaculaire que pour les filles, puisqu'il constitue encore la forme d'occupation la plus fréquente (54 % des actifs occupés). Dans le tertiaire cependant l'emploi a fortement régressé devant les « mesures jeunes ». L'évolution de l'insertion des garçons à l'issue des formations industrielles est surtout marquée par l'érosion de l'emploi à durée indéterminée, plus rapide que celle des CDD (ceci est particulièrement sensible pour les titulaires de CAP). En 1980, 62 % des garçons en emploi ordinaire à l'issue des formations industrielles bénéficiaient d'un statut stable ; ils ne sont plus que 49 % en 1988. Et si l'on tient compte des « mesures jeunes », la proportion d'actifs occupés sur CDI dans ce groupe tombe à 27 %.

Le rôle du diplôme s'est plutôt renforcé au cours de la décennie : l'écart relatif entre diplômés et non-diplômés, mesuré sur la proportion de jeunes en emploi ordinaire, s'est accru assez fortement

dans les spécialités industrielles, plus légèrement dans les spécialités tertiaires (tableaux 5 et 6). Mais si l'on mesure cet écart sur le taux d'occupation, c'est-à-dire en additionnant emploi et « mesures jeunes », la tendance est au nivellement.

### DES CONDITIONS D'INSERTION PROFESSIONNELLE TRÈS CONTRASTÉES SUIVANT LES SPÉCIALITÉS DE FORMATION

Dans ce mouvement de précarisation de l'emploi, les spécialités n'ont pas toutes suivi la même trajectoire.

En prenant comme référence la situation en mars 1980 de la cohorte de 1979, on peut faire émerger quatre types principaux de spécialités de formation<sup>6</sup> (graphique 3). Nous commenterons leurs évolutions à partir du rapprochement des graphiques 3 et 4 sur la situation en 1980 et en 1988.

— Du côté de l'insertion sur des emplois à durée indéterminée en 1980, on trouve un premier groupe de garçons issus des spécialités du bâtiment, du bois, de la peinture et de la plomberie ainsi que les garçons de l'hôtellerie et les filles de la coiffure. Ce groupe rassemble 9 % des actifs en 1980. Le taux d'emploi ordinaire y varie de 75 % à 90 % selon les spécialités (tableau 7).

<sup>6</sup> La typologie est le résultat d'une classification ascendante hiérarchique.

Tableau 5  
**Situation, en février 1980, des jeunes actifs issus d'une classe de CAP en trois ans ou de BEP, selon le sexe, le domaine de formation et le diplôme**

(en %)

			EDI	EDD	« Mesures » jeunes	Chômage	Ensemble
Spécialités industrielles	Garçons	Diplômés	52,5	29,5	4,6	13,4	100
		Non-diplômés	43,9	31,1	3,1	21,9	100
		Ensemble	49,7	30,2	4,0	16,1	100
	Filles	Diplômées	38,9	24,5	6,5	30,1	100
		Non-diplômées	30,2	23,3	0,5	46,0	100
		Ensemble	36,8	25,2	4,9	33,1	100
Spécialités tertiaires	Garçons	Diplômés	34,6	32,1	3,7	29,6	100
		Non-diplômés	31,4	26,2	1,2	41,2	100
		Ensemble	33,9	29,5	3,3	33,3	100
	Filles	Diplômées	30,6	28,6	3,4	37,4	100
		Non-diplômées	27,9	23,5	5,3	43,3	100
		Ensemble	30,5	28,0	3,9	37,6	100
Ensemble			39,3	28,8	4,0	27,9	100

Source : CEREQ, Observatoire EVA.

Tableau 6  
**Situation, en février 1988, des jeunes actifs issus d'une classe de CAP en trois ans ou de BEP, selon le sexe, le domaine de formation et le diplôme**

(en %)

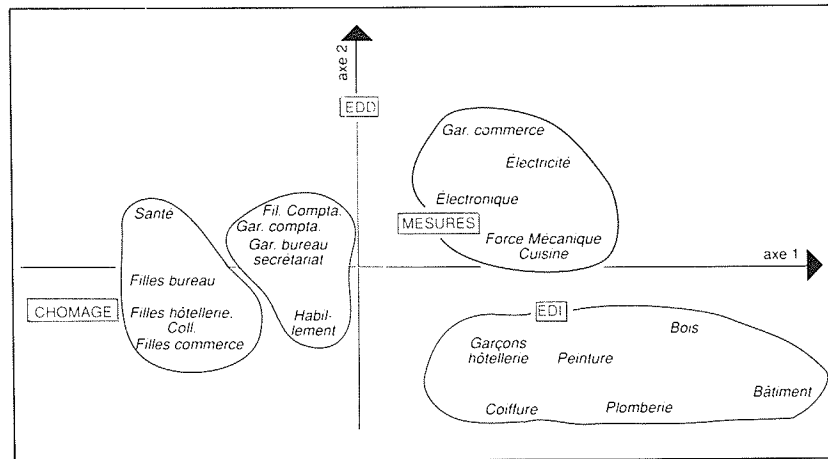
			EDI	EDD	« Mesures jeunes »		Chômage	Ensemble
					TUC	Autres		
Spécialités industrielles	Garçons	Diplômés	24,2	23,6	9,2	19,0	24,0	100
		Non-diplômés	14,2	16,6	18,5	23,5	27,2	100
		Ensemble	20,4	20,9	12,7	20,7	25,3	100
	Filles	Diplômées	12,8	12,4	16,8	18,7	39,3	100
		Non-diplômées	8,1	4,8	21,9	18,2	47,0	100
		Ensemble	10,7	9,0	19,1	18,5	42,7	100
Spécialités tertiaires	Garçons	Diplômés	18,9	18,7	23,5	17,3	21,6	100
		Non-diplômés	15,8	20,2	18,5	18,1	27,4	100
		Ensemble	17,9	19,5	21,7	17,5	23,4	100
	Filles	Diplômées	13,4	10,9	39,9	12,0	23,8	100
		Non-diplômées	10,5	7,7	33,8	15,6	32,4	100
		Ensemble	12,7	10,0	38,3	12,9	26,1	100
Ensemble			15,5	14,3	26,5	16,5	27,2	100

Source : CEREQ, Observatoire EVA.

Il s'agit de recrutements dans de petites entreprises du BTP ou du secteur tertiaire, qui ne garantissent pas pour autant la stabilité de l'emploi. Le suivi de la cohorte fait apparaître un changement fréquent

d'employeur et des passages répétés par le chômage, plutôt de courte durée, au cours des premières années de la vie active.

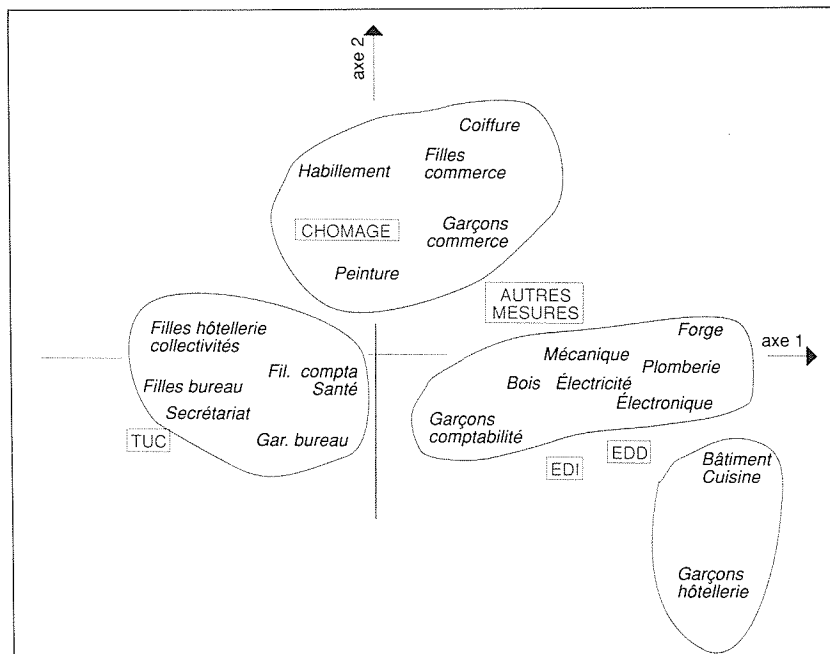
Graphique 3  
**Projection des points moyens des spécialités sur le premier plan factoriel de l'analyse de l'insertion en 1980**



En 1988, on ne retrouve du côté de l'insertion favorable (graphique 4), que les jeunes gens issus des spécialités du bâtiment (52 % de jeunes en emploi ordinaire en février 1988, contre 20 %

pour l'ensemble des actifs garçons et filles) et de l'hôtellerie (63 % en emploi). La plomberie et le bois restent bien placés avec un taux d'emploi de 40 % (des actifs).

Graphique 4  
**Projection des points moyens des spécialités sur le premier plan factoriel de l'analyse de l'insertion en 1988**



Deux spécialités connaissent une évolution très défavorable vers le chômage : la peinture et la coiffure (sortantes de CAP en trois ans uniquement).

Tableau 7  
**Les spécialités de jeunes insérés en emploi stable en 1980**

(en %)

Spécialités	EDI		EDD		« Toutes mesures »		Chômage	
	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988
Bâtiment	<b>73</b>	33	<b>16</b>	19	<b>5</b>	29	<b>6</b>	19
Hôtellerie	<b>55</b>	40	<b>23</b>	23	<b>1</b>	20	<b>21</b>	17
Garçons								
Plomberie	<b>63</b>	24	<b>17</b>	16	<b>2</b>	34	<b>18</b>	26
Bois	<b>61</b>	19	<b>24</b>	18	<b>4</b>	42	<b>11</b>	21
Peinture	<b>55</b>	15	<b>21</b>	14	<b>5</b>	38	<b>19</b>	33
Coiffure	<b>61</b>	12	<b>15</b>	9	<b>0</b>	36	<b>24</b>	42

Source : CEREQ, Observatoire EVA.

— Toujours du côté de l'emploi en 1980, mais plus proche du pôle EDD, six spécialités composent le deuxième groupe représentant 33 % des actifs : la cuisine, la forge et la mécanique, l'électricité et l'électronique, le commerce (garçons). Le taux d'emploi ordinaire dans ce groupe varie de 70 à 80 %, avec une forte proportion d'embauche sur contrat à durée déterminée (tableau 8).

En 1988, la cuisine a connu une évolution moins défavorable que les autres spécialités, avec 59 % d'actifs en emploi ordinaire dont plus de la moitié sur CDI. Les quatre autres spécialités industrielles masculines de ce groupe se maintiennent dans une position moyenne avec 40 % de jeunes en emploi ordinaire ; la situation des garçons formés aux spécialités du commerce s'aggrave (30 % de chômeurs parmi les actifs).

Tableau 8  
**Le groupe entre EDI et EDD en 1980**

(en %)

Spécialités	EDI		EDD		« Toutes mesures »		Chômage	
	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988
Cuisine	<b>50</b>	33	<b>32</b>	26	<b>3</b>	20	<b>15</b>	21
Mécanique	<b>48</b>	17	<b>31</b>	21	<b>4</b>	35	<b>17</b>	27
Forge	<b>49</b>	21	<b>32</b>	20	<b>1</b>	33	<b>18</b>	26
Electricité	<b>42</b>	19	<b>37</b>	23	<b>5</b>	32	<b>16</b>	26
Electronique	<b>39</b>	16	<b>33</b>	25	<b>7</b>	43	<b>21</b>	16
Commerce Garçons	<b>30</b>	24	<b>50</b>	10	<b>0</b>	36	<b>20</b>	30

Source : CEREQ, Observatoire EVA.

— Dans une position intermédiaire entre emploi et chômage, en 1980, le troisième groupe rassemble le secrétariat, les formations à la comptabilité pour les filles et pour les garçons, ainsi qu'aux emplois de bureau pour les garçons (essentiellement des BEP d'agent des services administratifs et informatiques), et les spécialités industrielles féminines du textile et de l'habillement. En 1980, ce groupe représente 34 % des actifs ; le taux d'emploi ordinaire y varie de 59 à 65 %, et le taux de chômage de 30 à 36 % selon les spécialités (tableau 9).

En 1988, les jeunes gens formés à la comptabilité ont gardé des débouchés vers l'emploi ordinaire (principalement EDD) avec aussi un fort taux d'entrée dans les « mesures publiques ». Une forte proportion des jeunes filles formées à la comptabilité ou au secrétariat s'insèrent sur des TUC, ainsi que les garçons formés aux emplois de bureau qui se distinguent en cela des autres garçons issus de spécialités tertiaires. Les jeunes filles des spécialités de l'habillement se trouvent majoritairement au chômage.

Tableau 9  
**Le groupe entre emploi et chômage en 1980**

(en %)

Spécialités	EDI		EDD		« Toutes mesures »		Chômage	
	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988
Comptabilité Garçons	<b>30</b>	13	<b>29</b>	22	<b>5</b>	44	<b>36</b>	21
Comptabilité Filles	<b>32</b>	14	<b>33</b>	11	<b>5</b>	48	<b>30</b>	27
Secrétariat	<b>32</b>	13	<b>28</b>	9	<b>5</b>	57	<b>35</b>	21
Habillement Filles	<b>37</b>	9	<b>24</b>	7	<b>5</b>	37	<b>34</b>	47
Bureau Garçons	<b>34</b>	10	<b>30</b>	17	<b>0</b>	49	<b>36</b>	24

Source : CEREQ, Observatoire EVA.

— Le quatrième groupe est constitué de quatre spécialités féminines touchées par le chômage en 1980 : les jeunes filles issues des formations de la santé, du commerce, d'employée de l'hôtellerie et des collectivités et d'employée de bureau, soit 21 % de l'ensemble des actifs, connaissent, en 1980, des taux de chômage supérieurs à 40 % (tableau 10).

En 1988, les filles du commerce sont encore fortement touchées par le chômage, alors que le relais des « mesures jeunes » (TUC essentiellement) a joué plus fortement dans les trois autres groupes.

A l'issue des formations aux services dans l'hôtellerie et les collectivités, à la santé et à la comptabilité pour les filles, le taux d'insertion sur TUC est de 35 % (dans la première de ces spécialités, un tiers des jeunes filles sont chômeuses : d'où sa position dans le quadrant supérieur gauche du graphique 4)).

Tableau 10  
**Les spécialités touchées par le chômage en 1980**

Spécialités	Emploi EDI + EDD		« Toutes mesures »			Chômage	
	1980	1988	1980	1988 dont :		1980	1988
				TUC	Autres		
Commerce Filles	52	25	2	18	18	46	39
Santé	54	27	3	33	19	43	21
Hôtellerie Collectivités Filles	54	23	1	37	8	45	32
Bureau Filles	55	19	3	45	12	42	24

Source : CEREQ, Observatoire EVA.

Le rôle du diplôme est plus fort dans les spécialités ayant un contenu technique spécifique important et dans les secteurs traditionnels où le CAP constitue la référence (BTP et construction mécanique par exemple).

Pour beaucoup de formations tertiaires, le poids de la formation générale constitue l'aspect le plus décisif (secrétaire, employé de bureau). Avoir préparé un BEP est plus important qu'être diplômé. Enfin le rôle du diplôme semble moins important dans des formations comme le commerce ou l'hôtellerie-collectivité.

Outre la coupure secondaire-tertiaire, la précarisation prend des formes diverses selon les spécialités [24]. Dans le BTP, l'insertion passe encore souvent par l'embauche sur des contrats à durée indéterminée qui ne garantissent pas pour autant une très forte stabilité.

Pour l'électricité ou l'électromécanique, la mécanique, l'accès au marché du travail est plus ouvert et moins sectorisé (construction électrique, construction mécanique, industrie automobile, bâtiment sont des secteurs d'accueil importants). Les entreprises sont de plus grande taille, le processus de stabilisation, s'il est plus progressif, apparaît aussi plus complet que dans le groupe précédent au bout de quelques années.

Pour les spécialités de la cuisine et de l'hôtellerie, traditionnellement l'insertion est assez rapide mais

les rotations ultérieures demeurent plus fréquentes que dans d'autres spécialités.

Pour le secrétariat et les emplois de bureau, s'il y a des formes de précarisation importantes à l'insertion, on constate néanmoins un processus de stabilisation assez intense. En particulier certaines vacataires ou CDD (sept mois après la fin de leurs études) dans l'administration ou le secteur public se stabilisent chez cet employeur. Ce phénomène a été observé dans les deux enquêtes de cheminement réalisées sur ces populations pour les périodes 1975-1980 et 1979-1984.

\*\*\*

En guise de conclusion on soulignera quelques résultats qui soulèvent des interrogations sur l'avenir du niveau V.

Avec les crises de l'emploi on observe, depuis 1984, un écrasement de l'éventail des taux de chômage qui se nivellent par le bas. Mais cela ne remet pas en cause la très forte hétérogénéité du niveau V et les hiérarchies de formation qui en résultaient n'ont pas été bouleversées. Cette hétérogénéité réapparaît par le biais de la précarité qui se manifeste avec des intensités variables à l'issue des diverses formations. Elle prend également des formes différentes dans les secteurs secondaires et tertiaires, pour les hommes et les femmes.

Pour les formations industrielles, on observe plutôt un renforcement du rôle du diplôme lors de l'accès au marché du travail.

La précarisation des premiers emplois occupés nous fait nous interroger sur l'avenir : doit-on penser que les « mesures » et, plus généralement, les contrats précaires vont se pérenniser et être utilisés comme un instrument de la construction sociale d'itinéraire d'insertion ou, au contraire, que progressivement le processus d'insertion retrouvera une forme voisine de celle observée dans les années 70 ? La croissance des CDI en 1990 est encore trop ténue pour penser qu'elle agisse sensiblement sur la difficile insertion des jeunes avant quelques années si, toutefois, la reprise économique se confirmait<sup>7</sup>.

Du côté du système éducatif la place prise par le baccalauréat professionnel rend difficile un pronostic sur la situation future des jeunes qui ont préparé un CAP/BEP. Les évolutions démographiques ainsi que les affirmations d'employeurs de plus en

<sup>7</sup> Les chiffres du chômage fin 1990 ainsi que les prévisions pour 1991 ne sont pas très encourageants. Ils soulignent la fragilité de cette embellie du marché du travail.

plus fréquentes sur les pénuries de main-d'œuvre indiquent que les formations et les certifications de niveau V peuvent garder une place importante dans le système éducatif, en particulier les spécialités industrielles.

Yvette Grelet et Xavier Viney,  
CEREQ

### Bibliographie

- [1] Campinos-Dubernet M. et Kirsch J.-L., « CAP-BEP : basses qualifications ou qualifications de base ? », *BREF* n° 53, CEREQ, avril 1990.
- [2] Premiers résultats sur les 16-25 ans n° 36, 46, 110, 168, INSEE première sur les 16-25 ans n° 52.
- Bilans Formation-Emploi INSEE-CEREQ-DEP :  
Bilan 1973, *Collection de l'INSEE série D* n° 59, septembre 1978.  
Bilan 1977, *Collection de l'INSEE série D* n° 78, avril 1981.  
Bilans 1977 à 1980, *Archives et Documents* n° 78, mai 1983.  
Bilan 1983, *Collection de l'INSEE série D* n° 110, octobre 1986.  
Bilan 1984, *Archives et Documents* n° 207, mai 1987.  
Bilan 1985, *Archives et Documents* n° 251, juin 1988.  
Bilan 1986, *INSEE Résultats* n° 75, juin 1990.  
Bilan 1987, *INSEE Résultats* n° 85, juillet 1990.
- [3] Lacroix Th., « Le marché du travail dans les années 80 », *Données sociales 1990*, INSEE, 1990.
- [4] Echardour A., « La structure des emplois de mars 1984 à mars 1987 », *Collection de l'INSEE série D* n° 116, août 1988.
- [5] Dossier sur l'entrée des jeunes dans la vie active : plus tard et plus difficilement, *Economie et Statistique* n° 216, décembre 1988.
- Marchand O., « Présentation générale »  
Laulhé P., « 1980-1985 : les difficultés de l'insertion »  
Lemerle S., « Les sorties du système éducatif de 1976 à 1986 : des jeunes de plus en plus qualifiés »  
Audier F., « Les recrutements des entreprises depuis 15 ans : la part moins belle aux débutants »  
Join-Lambert E. et Viney X., « L'insertion des jeunes à la sortie de l'école entre 1983 et 1987 : moins de chômage, plus de précarité et de déqualification ».
- [6] Pottier F. et Zilberman S., « La difficile insertion professionnelle des jeunes », *BREF* n° 58, CEREQ, octobre 1990.
- [7] Gensbittel M.-H. et Viney X., « Formations et accès aux emplois : les traits dominants de la période 1976-1984 », *Formation Emploi* n° 18, avril-juin 1987.
- [8] Coëffic N., « Les jeunes à la sortie de l'école : poids du chômage et risque de déclassement », *Economie et Statistique* n° 193-194, novembre 1986.
- [9] Lochet J.-F. et Grelet Y., « En sortant de l'école qu'ont-ils rencontré ? (Bilan 1976-1988) », *BREF* n° 47, CEREQ, octobre 1989.
- [10] Combes M.-C. et Zilberman S., « Les sorties de l'enseignement secondaire en juin 1986, deux ans après ou en sont-ils ? », *BREF* n° 37, CEREQ, novembre 1988.
- [11] Laulhé P., « La mobilité de la main-d'œuvre : l'empreinte de la crise », *Données sociales 1990*, INSEE, 1990.
- Thélot C., « La mobilité du travail en France depuis 20 ans », communication au Colloque de l'Association française des statisticiens économistes, 1987.
- [12] Broucker P. de, « Stabilité de l'emploi et flexibilité du marché du travail : aperçu de l'expérience de quelques pays de l'OCDE », communication aux journées d'études *Structures du marché du travail et politiques d'emploi* d'octobre 1985 organisées par l'ANPE, le Commissariat général au Plan et la Délégation à l'Emploi.
- [13] Loos J., « Temps de travail et partage du travail : débats et pratiques dans quelques pays industrialisés », communication aux journées d'études d'octobre 1985, *Structures du marché du travail et politiques d'emploi*.
- [14] Elbaum M., « Stages, emplois et salaires d'embauche », *Economie et Statistique* n° 211, juin 1988.
- [15] Michon F., « Inégalités et flexibilités : l'exemple de quelques formes de partage », communication aux journées d'études d'octobre 1985, *Structures du marché du travail et politiques d'emploi*.
- [16] Audier F., « Secteurs d'activité économique et emploi des jeunes à la sortie du système éducatif », *Formation Emploi* n° 31, juillet-septembre 1990.
- [17] Zarifian Ph., Hillau B., Rannou J., Campinos-Dubernet M., *Rénovation du niveau V de formation*, Collection des études n° 29, CEREQ, janvier 1987.
- [18] Lemerle S., « Les taux de sortie du système éducatif après la dernière année de CAP ou de BEP par groupe de spécialité en 1986-1987 », *Note d'information de la DEP* n° 90 19.
- [19] Grelet Y. et Viney X., « Dix ans d'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de l'enseignement technique court », Collection des études n° 58, CEREQ, février 1991.
- [20] Choffel P., Echardour A., Kramarz F., « L'évolution récente des professions dans l'industrie, le commerce et les services », *Economie et Statistique* n° 213, septembre 1988.
- [21] Marchand O., « Population active, emploi, chômage : données de cadrage », *Données sociales*, INSEE, 1987.
- [22] Elbaum M., « Les politiques de l'emploi depuis trente ans », *Données sociales*, INSEE, 1987.
- [23] Martin le Goff E. et Marchand O., « Avec le développement des stages – la France ne perd plus d'emplois depuis 1985 », *Economie et Statistique* n° 209, avril 1988.
- [24] Germe J.-F., « Instabilité, précarité et transformation de l'emploi », *Critiques de l'Economie politique* n° 15-16, avril-juin 1981.

